



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION,  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

Fiche de poste : 2019/15\_CPAIEN CIR04

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION  
ET DES ENSEIGNEMENTS

N° Fiche de poste : 2019/15_CPAIEN	<b>Poste : Conseiller pédagogique en circonscription (CPAIEN)</b> <i>Circonscription de Papeete/Pirae</i>
<b>Descriptif et contexte du poste</b>	Les priorités de la fonction d'un conseiller pédagogique sont : <ul style="list-style-type: none"><li>- Assister l'Inspecteur de l'Éducation Nationale.</li><li>- Accompagner la mise en œuvre du contrat d'objectifs de la circonscription et son plan d'actions.</li><li>- Contribuer à l'application des programmes de l'école primaire et à la mise en œuvre des priorités éducatives de la Polynésie Française.</li><li>- Participer à la conception et à la mise en œuvre du plan annuel des formations de circonscription.</li><li>- Former, accompagner, conseiller et évaluer :<ul style="list-style-type: none"><li>• Formation et suivi des enseignants stagiaires</li><li>• Formation et accompagnement des néo-titulaires</li><li>• Actions de formation continue et initiale dans le cadre du suivi des enseignants et des animations</li></ul></li><li>- Aide à l'élaboration et accompagnement de projets d'écoles ou de classe.</li><li>- Participer et impulser les actions inter-degré</li><li>- Accompagner et développer les projets menés par la circonscription</li><li>- Impulser et suivre des expérimentations au sein des écoles</li><li>- Répondre aux sollicitations des enseignants de la circonscription dans le cadre de l'aide pédagogique et du suivi des parcours des élèves.</li><li>- Représenter l'Inspecteur de l'Éducation Nationale à sa demande.</li><li>- Participer, à la demande de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, à des conseils des maîtres et des réunions d'équipes éducatives.</li><li>- Traiter des aspects administratifs et logistiques en liaison avec le secrétariat de la circonscription et la DGEE.</li><li>- Participer aux groupes de travail thématiques pour lequel il est désigné.</li></ul>
<b>Mission particulière</b>	- Une expertise est particulièrement requise dans l'enseignement des langues vivantes dans le domaine de la maternelle, dans la mise en œuvre des parcours de l'élève.
<b>Compétences requises</b>	- Être titulaire d'un CAFIPEMF - Avoir une expérience solide en maternelle, dans l'accompagnement et le suivi des dispositifs de cycle 1. - Compétences dans l'enseignement des langues vivantes étrangères. - Compétences de formateur dans les différents cycles de l'école primaire - Être capable d'enrichir continuellement ses connaissances et posséder une bonne maîtrise des différentes disciplines. - Être capable de travailler en équipe, sous l'autorité de l'IEN, avec un sens permanent de l'intérêt du service. - Être disponible et réactif pour répondre aux urgences.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Posséder une aptitude communicationnelle écrite et orale.</li> <li>- Avoir de bonnes capacités d'organisation et d'adaptation.</li> <li>- Etre à l'écoute, dans la communication, tout en sachant aussi affirmer les priorités éducatives.</li> <li>- Avoir des qualités de discrétion, de confidentialité, de loyauté.</li> <li>- Savoir travailler en équipe et partager l'information.</li> <li>- Avoir des compétences liées aux TICE et à leurs évolutions.</li> </ul>
<b>Affectation</b>	Le poste de CPAIEN est basé en circonscription. Il est placé sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Education Nationale pilote de la circonscription.
<b>Modalités de recrutement et dépôt des candidatures</b>	<p>&gt;Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiche de candidature portant l'avis de l'IEN</li> <li>- Curriculum vitae.</li> <li>- Lettre de motivation sur papier libre, adressée au Directeur Général de l'Éducation et des Enseignements.</li> </ul> <p>&gt;Le <b><u>dossier complet</u></b> doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct au Pôle des Ressources Humaines du 1<sup>er</sup> degré de la DGEE (par mail : <a href="mailto:brh1@education.pf">brh1@education.pf</a>).</p> <p>&gt;Les candidats seront convoqués pour un entretien (20') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant. Les candidats des îles passeront l'entretien par « skype ».</p> <p>&gt; L'entretien se déroulera en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- exposé des motivations du candidat (5');</li> <li>- questionnement de la commission (15')</li> </ul> <p><b><u>Date limite de dépôt des demandes : le mercredi 22 mai 2019 avant 12h00</u></b></p> <p><b><u>Date des entretiens : vendredi 24 mai 2019 à partir de 14h30</u></b></p> <p><b><u>Lieu : Bureau de l'IENA au DAPE de la DGEE, site Tuterai Tane.</u></b></p>